



Défense nationale National Defence



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS 2012-2013 (NON AUDITÉES)



Canada



DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Défense nationale. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, qui s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement du ministère* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction dans toute la Défense nationale; et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un degré raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à déterminer quels sont les principaux risques et les principaux contrôles associés, à évaluer leur efficacité et à les ajuster au besoin.

Une évaluation du système de CIRF fondée sur les risques pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor. Les résultats ainsi que les plans d'action découlant de cette évaluation sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système ministériel de contrôle interne sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui est chargé de surveiller les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'un audit.

// Signé par //

Richard B. Fadden

Sous-ministre
Ottawa, Canada

Date : 23 août 2013

// Signé par //

Stephen O'Connor

Agent principal des finances par intérim

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2013	2012 (Après redressement note 20)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	2 910 981	3 216 886
Indemnités de vacances et congés compensatoires	208 959	204 475
Dépôts et comptes en fiducie (note 5)	4 167	3 866
Revenus reportés (note 6)	17 617	22 958
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 7)	47 167 979	47 057 243
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	480 389	532 505
Avantages sociaux futurs (note 9)	1 773 358	1 729 159
Passif relatif à l'assainissement (note 15)	407 149	425 054
Passif futur pour la restauration d'immobilisations (note 15)	3 044	3 757
Total des passifs	52 973 643	53 195 903
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	49 584 038	49 308 050
Débiteurs (note 10)	189 632	158 233
Prêts et avances (note 11)	34 793	34 216
Total des actifs financiers bruts	49 808 463	49 500 499
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 10)	(2 080)	(2 076)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(2 080)	(2 076)
Total des actifs financiers nets	49 806 383	49 498 423
Dette nette ministérielle	3 167 260	3 697 480
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 12)	610 022	789 095
Stocks (note 13)	6 505 117	6 218 804
Immobilisations corporelles (note 14)	31 819 848	32 086 628
Total des actifs non financiers	38 934 987	39 094 527
Situation financière nette ministérielle	35 767 727	35 397 047

Passif éventuel (note 15)

Obligations contractuelles (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

// Signé par //

Richard B. Fadden

Sous-ministre
Ottawa, Canada

Date : 23 août 2013

// Signé par //

Stephen O'Connor

Agent principal des finances par intérim

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	Résultats (prévus après redressement)	2013	2012 (Après redressement note 20)
Charges			
Science et technologie de défense	378 786	375 270	417 749
Recrutement et formation initiale du personnel	1 136 989	1 215 403	1 138 688
Acquisition et disposition d'équipement	1 151 609	2 695 522	1 889 711
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique	430 400	350 814	459 053
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	2 137 925	2 410 612	2 235 127
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	3 690 706	3 978 242	3 966 534
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	1 810 141	1 916 419	1 800 940
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 327 587	1 892 144	2 625 983
Connaissance de la situation	653 710	415 195	392 572
Paix, stabilité et sécurité au Canada	290 786	350 717	318 607
Paix, stabilité et sécurité du continent	194 398	239 707	198 588
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	2 440 113	1 417 445	2 173 525
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	1 073 585	1 791 085	1 117 952
Identité canadienne	382 242	372 983	373 565
Protection et gérance de l'environnement	114 409	96 105	198 287
Soutiens non-reliés à la sécurité	14 616	3 519	19 725
Services internes	1 374 980	1 310 593	1 488 856
Total des charges	19 602 982	20 831 775	20 815 462
Revenus			
Ventes de produits et services	436 804	416 618	397 044
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	37 678	36 070	4 168
Autre	16 576	22 171	20 571
Revenus d'intérêts et gains sur change	12 403	11 657	9 931
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(24 627)	(15 842)	(28 177)
Total des revenus	478 834	470 674	403 537
Coût net des activités poursuivies	19 124 148	20 361 101	20 411 925
Activités transférées (note 18)			
Charges	0	0	372 081
Revenus	0	0	1 362
Coût net des activités transférées	0	0	370 719
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	19 124 148	20 361 101	20 782 644
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		19 594 643	19 985 175
Variations des montants à recevoir du Trésor		275 988	503 541
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)		861 165	769 154
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères		(15)	(641 717)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(370 680)	166 491
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		35 397 047	35 563 538
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		35 767 727	35 397 047

Information sectorielle (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2013	2012 (Après redressement note 20)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(370 680)	166 491
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 008 019	3 539 679
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 709 530)	(2 673 491)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(38 672)	(26 316)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(541 366)	(323 533)
Rajustements d'immobilisations corporelles	14 784	364 472
Transfert entre ministères	(15)	(696 993)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(266 780)	183 817
Variation due aux stocks	286 313	173 804
Variation due aux charges payées d'avance	(179 073)	(82 818)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(530 220)	441 294
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	3 697 480	3 256 186
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	3 167 260	3 697 480

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2013	2012 (Après redressement note 20)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	20 361 101	20 782 644
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 709 530)	(2 673 491)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(541 366)	(323 533)
Ajustements d'immobilisations corporelles	14 784	364 472
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(861 165)	(769 154)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	31 972	(38 623)
Diminution des charges payées d'avance	(179 073)	(82 818)
Augmentation des stocks	286 313	173 804
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	305 905	(290 125)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(4 484)	11 184
Diminution (augmentation) des dépôts et comptes en fiducie	(301)	(914)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	5 341	(17)
Diminution (augmentation) des comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance	(110 736)	(540 543)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(44 199)	(59 736)
Diminution (augmentation) du passif relatif à l'assainissement	17 905	(99 598)
Diminution (augmentation) de passif futur pour la restauration d'immobilisations	713	12 086
Transfers de passifs entre ministères (note 18)	0	(55 297)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	16 573 180	16 410 341
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 14)	3 008 019	3 539 679
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	(38 672)	(26 316)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	2 969 347	3 513 363
Activités de financement		
Paiements et rajustements au titre des contrats de location-acquisition	52 116	61 471
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement et de financement	52 116	61 471
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	19 594 643	19 985 175

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

POUVOIRS

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a été constitué aux termes de la *Loi sur la défense nationale* (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3. Le ministre est aussi responsable des Forces canadiennes et est compétent pour toutes les questions de défense nationale en vertu de l'article 4. Le ministre est responsable de la construction et de l'entretien de tous les établissements et ouvrages de défense du Canada, ainsi que de la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels.

OBJECTIFS

Le MDN a pour mission de défendre les intérêts et les valeurs du Canada et des Canadiens et Canadiennes tout en contribuant au maintien de la paix et de la sécurité au plan international. Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le MDN sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- Défendre le Canada – en atteignant l'excellence au pays;
- Défendre l'Amérique du Nord – en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
- Participer à l'effort de maintien de la paix et de la sécurité au plan international – en faisant montre de leadership.

Le ministère de la Défense nationale accomplit sa mission par le truchement de dix-sept activités de programme :

a) Science et technologie de défense (S & T) :

Ce programme procure au gouvernement du Canada des connaissances et innovations scientifiques essentielles en vue d'analyser les besoins et les défis concernant la défense et la sécurité. Le programme « Science et technologie » englobe l'établissement des orientations, la planification et la gestion du programme, l'établissement et la gestion de la capacité ainsi que les fonctions d'exécution et d'évaluation. Le programme est composé de projets s'étalant sur plusieurs années comportant des activités de recherche, de développement technologique, d'analyse et d'expérimentation visant à informer et à donner au Canada la capacité de réaliser ses priorités en matière de défense et de sécurité sur de multiples horizons temporels s'étendant sur une période maximale de 20 ans. Les connaissances et innovations scientifiques générées par ces activités favorisent des décisions éclairées en ce qui concerne l'acquisition de capacités du ministère de la Défense nationale, l'état de préparation opérationnelle et la conduite des opérations en fonction des priorités du gouvernement. Les activités de ce programme exploitent les capacités internes et font grandement appel aux partenariats avec l'industrie et le secteur universitaire canadiens, ainsi qu'avec des organisations internationales.

b) Recrutement et formation initiale du personnel :

Ce programme présente le ministère de la Défense nationale au grand public comme un milieu de travail de choix dans le but de recruter de nouveaux effectifs dans un large éventail de métiers et d'autres postes dans des domaines professionnels généraux et scientifiques.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

Il s'agit de resserrer les liens qu'entretient le ministère de la Défense nationale avec les diverses collectivités ethniques et du monde de l'éducation, afin d'attirer le bon nombre et la bonne combinaison de personnes possédant les compétences nécessaires pour contribuer à l'accomplissement de la mission du ministère de la Défense nationale. Un leadership efficace, une planification stratégique et des activités de sensibilisation ciblées assureront la prise de mesures proactives pour relever les défis posés par les pressions exercées actuellement sur le marché du travail concernant des ensembles de compétences précis dans certaines régions. Le programme permet d'attirer, de choisir et d'enrôler du personnel et d'offrir la formation initiale (instruction de base des recrues et instruction professionnelle) aux militaires jusqu'à l'atteinte du niveau opérationnel de compétence, de sorte qu'un nombre suffisant de nouveaux effectifs soit recruté et formé afin qu'ils acquièrent les compétences exigées dans le groupe professionnel approprié, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs du ministère de la Défense nationale. Ce travail est accompli par le biais de centres de recrutement, de campagnes de recrutement, de publicité et d'autres activités de relations communautaires, en s'assurant de disposer du personnel d'enseignement de formation, des installations et du soutien connexe nécessaires.

c) Acquisition et disposition d'équipement :

Ce programme assure l'acquisition d'équipement nécessaire pour les opérations des FAC. Cela comprend l'acquisition de capacités nouvelles ou de remplacement ou l'amélioration de l'équipement en service et la disposition d'équipement à la fin de sa durée de vie. L'acquisition d'équipement se fait principalement avec la collaboration de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), d'Industrie Canada et des fournisseurs. Les activités d'acquisition d'équipement consistent notamment à définir les besoins, à assurer la conception technique,

à repérer les sources d'approvisionnement, à valider les besoins, à élaborer une stratégie d'approvisionnement, à préparer, négocier et adjuger les contrats, à administrer et gérer les contrats, et à gérer les projets d'acquisition d'équipement.

d) Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers :

Le MDN a besoin d'un grand nombre de terrains, d'installations, de bâtiments et de systèmes informatiques pour appuyer la conduite de ses opérations. Le programme d'acquisition et de disposition d'infrastructure de biens immobiliers vise à faire en sorte que le ministère achète les biens immobiliers et le matériel informatique appropriés et en dispose comme il se doit, et que ces biens immobiliers et ce matériel informatique soient disponibles partout où ils s'avèrent nécessaires. Le programme doit avoir un bon rapport qualité-prix, réaliser les objectifs écologiques fixés pour les terrains et les bâtiments du gouvernement, en plus de respecter les pratiques exemplaires de gestion du cycle de vie du matériel. Au nombre des programmes, citons la collaboration avec les intervenants en vue de définir les besoins, la mise à jour des plans d'élaboration et de gestion d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique, la gestion des projets de nouvelles constructions ou de bâtiments de remplacement et la détermination et l'élimination des installations excédentaires. L'acquisition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique se fait par la construction et la réfection et par l'achat ou le contrat de location-acquisition. Pour la disposition, on procède à la démolition, à la vente ou au transfert. L'activité englobe le Programme d'aide en immobilisations (PAI) qui est un programme de contribution aux projets d'immobilisations dans le cadre duquel la Défense fait des contributions financières pour appuyer le transfert des installations d'infrastructure aux provinces, aux territoires, aux municipalités et/ou à leurs organismes.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

Les projets du PAI appuient les buts et les objectifs liés aux biens immobiliers en favorisant le recours à des solutions économiques lorsqu'il s'agit de doter d'infrastructures les bases et les escadres du Canada.

e) Disponibilité opérationnelle de la Force maritime :

Ce programme procure au Canada une Force maritime plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces maritimes pertinentes, souples et aptes au combat, capables de mener à bien un éventail de tâches dictées par le gouvernement dans un délai prescrit. Pour ce faire, les forces maritimes doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force maritime, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces et la prestation de leurs moyens de déploiement, leur maintien en puissance et leur retour afin qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

f) Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre :

Ce programme procure au Canada une Armée de terre plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces terrestres pertinentes, souples et aptes au combat qui sont efficaces dans tout le spectre des conflits, du maintien de la paix à la guerre, en passant par la construction de nations. Pour ce faire, les forces terrestres doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force terrestre, en plus d'offrir de l'instruction individuelle et collective en vue de préparer les forces terrestres à défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

g) Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale :

Ce programme procure au Canada une Force aérienne plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces aérospatiales pertinentes, souples et aptes au combat capables d'accomplir tout l'éventail de tâches dictées par le gouvernement dans le délai prescrit. Pour ce faire, les forces aérospatiales doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel lié à l'aérospatiale, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces aérospatiales et la prestation de leurs moyens de déploiement, de leur maintien en puissance et leur retour pour qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

h) Disponibilité opérationnelle commune et interarmées :

Ce programme assure que le ministère de la Défense nationale est prêt à mener des opérations interarmées, selon les directives du gouvernement, en vue de répondre aux besoins nationaux, continentaux et internationaux dans les délais prescrits. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces qui participeront à des activités, des opérations et des organisations auxquelles prennent part des éléments d'au moins deux services (p. ex. la Force maritime, l'Armée de terre, la Force aérienne). Pour ce faire, il y a lieu d'offrir de l'instruction interarmées et commune, d'équiper les forces et de leur fournir des moyens de se déployer dans un environnement interarmées.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

i) Connaissance de la situation :

Le gouvernement du Canada et le MDN doivent être précisément et rapidement au fait de tout ce qui touche la sécurité et avoir une connaissance exhaustive de la situation et de la menace qui pèse sur le Canada et les autres pays. Ce programme procure au MDN des services de renseignement crédibles, fiables et constants à l'appui des prises de décisions et des opérations militaires, ainsi que du soutien aux autres ministères pour la défense et la sécurité du Canada. Les activités sont liées aux renseignements géospaciaux, aux renseignements par imagerie, aux renseignements d'origine électromagnétique et à la contre-ingérence.

j) Paix, stabilité et sécurité au Canada :

Dans le cadre de ce programme, les FAC mènent des opérations en vue d'assurer la sécurité des Canadiens et la défense du Canada. Ces opérations comprennent la protection de la souveraineté du Canada, l'intervention en cas de catastrophe ou de crise humanitaire au pays, le soutien lié aux besoins en matière de sécurité nationale, ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces au Canada. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations que les FAC mènent au pays, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense du Canada.

k) Paix, stabilité et sécurité du continent :

Dans le cadre de ce programme, les FAC mènent des opérations, tant de façon indépendante que conjointement avec des alliés, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Les activités liées à ce programme englobent les opérations menées sur le continent selon les prescriptions de la politique du gouvernement du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces pour la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Le Commandement Canada* est chargé de la conduite de toutes les opérations menées sur le continent, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches.

l) Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale :

Ce programme favorise la paix et la sécurité sur la scène internationale par l'intermédiaire d'opérations des FAC menées à l'échelle mondiale, dans tout le spectre des opérations, de l'aide humanitaire jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, en vue d'obtenir des résultats opportuns et décisifs en appui aux intérêts nationaux du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces sur la scène internationale. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada** est le commandement opérationnel chargé de toutes les opérations internationales des FAC, à l'exception de celles menées uniquement par les éléments des Forces d'opérations spéciales.

* Le 5 octobre 2012, le Commandement Canada a été dissous et remplacé officiellement par Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).

** Le 5 octobre 2012, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada a été dissous et remplacé officiellement par Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

m) Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense :

Le programme de soutien du personnel de l'Équipe de la Défense fournit un large éventail de services de soutien tel que l'appui financier pour l'éducation, l'hébergement et les installations, ainsi que les avantages aux militaires et à leurs familles. Le programme fournit aussi du soutien en matière d'apprentissage aux employés civils de la Défense. Ce programme est nécessaire, car la prestation d'un soutien juste et équitable constitue un élément-clé du contrat social entre le pays et ses militaires, lequel est essentiel à l'amélioration de l'état de préparation et de la déployabilité du personnel et à l'établissement des FAC à titre d'employeur de choix et d'institution apprenante.

n) Identité canadienne :

Ce programme assure la préservation et la promotion de l'identité canadienne par la mise en place de programmes pour les jeunes, par des activités cérémoniales et par la préservation du patrimoine militaire. Ce programme essentiel vient illustrer le patrimoine militaire et la compétence des FAC aux Canadiens, et les renseigner sur la profession militaire au Canada, au moyen d'initiatives comme des activités cérémoniales et des prestations de musiques militaires, des musées des FAC, des livres relatant l'histoire des FAC, des sites Web et de l'organisation des cadets.

o) Protection et gérance de l'environnement :

Ce programme fait la promotion de la santé et de la sécurité publiques et appuie le développement durable sur les terrains du MDN et partout où le MDN mène des opérations. Il assure une protection et une gérance de l'environnement à multiples facettes des biens immobiliers et de l'infrastructure en conformité avec les lois et politiques fédérales pertinentes qui s'étendent sur tous les niveaux décisionnels du ministère.

p) Soutiens non reliés à la sécurité :

Le MDN est fortement résolu à contribuer à la société canadienne dans des rôles non opérationnels. Ce programme fournit du soutien permettant d'accroître la compétence nationale en matière de défense et appuie également l'approche pangouvernementale en partageant de l'information avec d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. Il peut s'agir de l'attribution de subventions à des chercheurs en vue de produire des connaissances liées à la défense ou de fournir des renseignements météorologiques ou cartographiques à d'autres ministères dans le but de partager de l'information sur des initiatives horizontales.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

q) Services internes :

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à appuyer les autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies dans le cadre d'un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*. Les résultats prévus provenant des états financiers prospectifs de 2012-2013 ont été redressés afin de faire état des revenus nets des montants non disponibles à être dépensés à nouveau. Ce redressement a entraîné une augmentation de 24,6 millions de dollars du coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts. En outre, les états financiers prospectifs ont aussi été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité de l'administrateur général. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le ministère englobe le MDN, les Forces armées canadiennes et plusieurs organismes connexes qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense.

Voici les organismes qui font partie de ces états financiers consolidés :

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;
- L'Agence de logement des Forces canadiennes;
- Recherche et développement pour la défense Canada;
- Le Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- Le Cabinet du Juge-avocat général;
- Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage.

Le Comité des griefs des Forces canadiennes, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense même s'ils relèvent du ministre de la Défense nationale.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart entre le moment où une opération touche les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

e) Revenus

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds reçus au préalable de tiers de l'extérieur à des fins de fourniture de biens, de services ou d'utilisations des actifs sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent pas servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

g) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

La Défense nationale administre les prestations de retraite pour les membres des FAC. Le passif actuariel au titre de ces avantages sociaux futurs de même que les informations à fournir correspondantes sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada et doivent faire l'objet d'un rapport annuel au Parlement comme le prévoit la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes. Il en va autrement de la comptabilisation et la présentation des avantages sociaux futurs des membres militaires dans les présents états financiers lorsque les charges de retraite correspondent aux contributions annuelles du ministère à l'égard du coût de service courant et de service antérieur,



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

qui se fondent sur les contributions courantes versées au régime par les membres au cours de la période. La législation courante exige du ministère, en plus de sa contribution régulière, une contribution pour les insuffisances actuarielles au Régime de retraite des Forces canadiennes et au Régime de pension de la Force de réserve, en vigueur depuis le 1er mars 2007. Ces contributions sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont créditées au régime. Cette méthode comptable s'harmonise avec les modalités de versement des autorisations parlementaires.

(ii) Indemnités de départ

Les employés et les membres des FAC ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés civils et les membres des FAC est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'obligation liée aux indemnités de départ gagnées par les membres des FAC est fondée sur une évaluation actuarielle calculée au moyen d'hypothèses démographiques relatives aux membres des FAC.

h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

i) Passif éventuel – Réclamations et litiges

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers (voir la note 15 a) aux états financiers).

j) Passif relatif à l'assainissement

Les passifs relatifs à l'assainissement reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés sur le plan environnemental. Selon une estimation raisonnable, le passif est comptabilisé lorsque la contamination se produit ou que le ministère est mis au courant que le site est contaminé et qu'il est obligé ou sera probablement obligé d'assumer les coûts associés à la mise en œuvre d'un plan de gestion propre à un site. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes aux états financiers.

k) Passif futur pour la restauration d'immobilisations

Les passifs futurs pour la restauration d'immobilisations représentent les coûts estimatifs de gestion du risque associée aux anciens sites touchés par des munitions explosives non explosées « UXO ». Selon une estimation raisonnable, le passif est comptabilisé



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

lorsque le ministère est mis au courant que le site est touché par des « UXO » et qu'il est obligé ou sera probablement obligé d'assumer les coûts associés au plan de gestion propre à un site. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes aux états financiers.

l) Stocks

Les stocks comprennent les biens consommables (pièces de rechange irréparables, uniformes et vêtements, équipements médicaux et autres équipements, machines-outils, etc.) et les munitions (y compris les bombes et les missiles). Les biens consommables sont évalués. Certains articles classés comme munitions et considérés comme réparables (par exemple, les missiles et les torpilles) sont évalués selon un prix standard. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'approvisionnement des FC ou dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués à partir des dossiers fournis par les fournisseurs. Le MDN s'emploie présentement à effectuer une conversion pluriannuelle des systèmes « Legacy » vers le SIGRD. Au cours du processus de conversion, tant la méthode de l'inventaire périodique que la méthode de l'inventaire permanent sont utilisées.

Les articles qui doivent faire l'objet d'une aliénation sont exclus de la valeur des stocks, étant donné qu'il est probable qu'aucune valeur ne soit recouvrée.

m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste Revenus d'intérêts et gains sur change, tandis que les pertes sont présentées dans l'État des résultats et la situation financière nette du ministère.

n) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 30 000 \$, y compris les contrats de location-acquisition, les améliorations et les améliorations locatives, sont capitalisées à leur coût d'achat. Le ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Un seuil de capitalisation inférieur à 30 000 \$ peut s'appliquer à certains actifs, tels que les véhicules et les éléments d'actif groupés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 40 ans
Travaux	5 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 30 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Autre équipement	5 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 30 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2-30 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Autres véhicules	4 à 30 ans
Améliorations locatives	Le moins du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou de la vie utile

Les éléments d'actif groupés sont amortis en utilisant la somme des amortissements cumulés de la plateforme d'équipement qu'elles soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

o) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs et les gains éventuels, les passifs relatifs à l'assainissement, les passifs futurs pour la restauration d'immobilisations, le passif au titre des avantages sociaux futurs, les provisions pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires

Le ministère de la Défense nationale reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2013	2012 (Après redressement note 20)
Coût de fonctionnement net	20 361 101	20 782 644
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 709 530)	(2 673 491)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(861 165)	(769 154)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(44 199)	(105 580)
Remboursement de charges des exercices précédents	74 963	145 472
Augmentation (diminution) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(4 484)	1 731
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(541 366)	(323 533)
Rajustements d'immobilisations corporelles	14 784	364 472
Rendement des investissements	9 970	0
Diminution (augmentation) des autres revenus	5 341	(17)
Diminution (augmentation) de passif relatif à l'assainissement et autres provisions	503 235	(604 116)
Provision pour créances douteuses	2 517	(5 019)
Divers	(6 463)	(49 156)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(3 556 397)	(4 018 391)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 008 019	3 539 679
Acquisitions d'immobilisations corporelles – de partenariat public privé	0	(223 265)
Diminution des obligations au titre des d'immobilisations corporelles louées	52 116	61 470
Augmentation d'achat de stocks (moins utilisation et rajustements)	286 313	173 804
Diminution des charges payées d'avance	(179 073)	(82 818)
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	6 111	13 513
Divers	0	(27 878)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	3 173 486	3 454 505
Crédits de l'exercice en cours utilisés	19 978 190	20 218 758

Chiffres correspondants (note 21)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires (suite)

b) Crédits fournis et utilisés

(en milliers de dollars)	2013	2012
Dépenses de fonctionnement – crédit 1	16 123 500	15 417 928
Dépenses en capital – crédit 5	3 322 188	4 322 835
Subventions et contributions – crédit 10	215 368	241 678
Montants législatifs :	1 767 428	1 735 684
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(1 135 950)	(1 348 324)
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	(276 889)	(114 753)
Ressources inutilisées résiduelles	(37 455)	(36 290)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	19 978 190	20 218 758

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédoeurs et des charges à payer du ministère.

(en milliers de dollars)	2013	2012
Créditeurs – autres ministères et organismes	97,232	73,970
Créditeurs – parties externes	1,390,577	1,585,585
	1,487,809	1,659,555
Charges à payer*	1,423,172	1,557,331
Total des crédoeurs et des charges à payer	2,910,981	3,216,886

* Dans le Plan d'action économique du Canada de 2012, le gouvernement a annoncé des mesures économiques que les ministères devront mettre en œuvre au cours des trois prochains exercices comptables à compter de 2012-2013. En conséquence, au 31 mars 2013, le ministère a enregistré une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi de l'ordre de 41,8 millions de dollars (les estimations pour 2011-2012 n'étaient pas disponibles) dans le cadre des charges à payer pour refléter les coûts estimatifs de réaménagement des effectifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et comptes en fiducie :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Dépôt de garantie d'entrepreneur		
Dépôts, solde au début de l'exercice	3 582	2 607
Dépôts reçus	7 189	7 257
Remboursements	(7 157)	(6 282)
Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice	3 614	3 582
Compte en fiducie, Successions – Forces armées*		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	284	345
Fonds reçus	1 815	1 111
Paievements	(1 546)	(1 172)
Compte en fiducie, Successions – Forces armées, solde à la fin de l'exercice	553	284
Solde de clôture	4 167	3 866

* Le compte en fiducie, Successions – Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des Forces canadiennes décédés, en conformité avec l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration du Juge-avocat général en sa qualité de directeur des successions.

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus comptabilisés d'avance résultant de fonds reçus de gouvernements étrangers pour couvrir les dépenses à engager pour le compte de ceux-ci, selon les ententes conclues avec le gouvernement du Canada, et de fonds reçus pour d'autres fins déterminées. Voici des précisions au sujet des opérations de ce compte :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Gouvernement étranger		
Solde au début de l'exercice	16 586	14 608
Fonds reçus	5 418	12 497
Revenus constatés	(12 210)	(10 519)
Gouvernement étranger, solde à la fin de l'exercice	9 794	16 586
Autres comptes à des fins déterminées		
Solde au début de l'exercice	6 372	8 333
Fonds reçus	1 444	(1 969)
Revenus constatés	7	8
Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice	7 823	6 372
Solde de clôture	17 617	22 958



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance

Les présents Régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes »), établis en 1901 en vertu de la *Loi sur la pension de la milice*, sont administrés conformément aux dispositions de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des Forces armées canadiennes. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains suffisants ouvrant droit à pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve (RPFR), qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le ministère inscrit dans ses comptes les opérations liées aux Régimes de pension des Forces canadiennes. Les comptes afférents sont le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, le compte de conventions de retraite, et le compte de la caisse de retraite de la Force de réserve. Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables,

des débits et crédits d'évaluation actuarielle découlant de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents états financiers au titre des Régimes de pension des Forces canadiennes reflète uniquement les soldes qui sont comptabilisés dans le système financier du ministère. Ces soldes ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP. L'information additionnelle sur les régimes de pension des Forces canadiennes, y compris les états financiers vérifiés, est publiée dans le rapport annuel des régimes de pension des Forces canadiennes, qui est disponible sur le site Web du ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissements PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse www.pspib.ca.

Le ministère gère aussi le compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance-vie aux membres cotisants et aux anciens membres des Forces armées canadiennes. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (suite)

Le tableau suivant donne le détail des comptes de pension de Forces canadiennes et d'assurance :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	46 269 146	45 995 263
Rentrées de fonds et autres crédits	2 558 251	2 685 957
Paiements et autres débits	(2 470 261)	(2 412 074)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	46 357 136	46 269 146
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	280 497	37 744
Rentrées de fonds et autres crédits	1 479 324	1 378 150
Paiements et autres débits	(428 566)	(320 533)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	(1 055 159)	(814 864)
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	276 096	280 497
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve		
Solde au début de l'exercice	9 725	5 027
Rentrées de fonds et autres crédits	41 256	56 504
Paiements et autres débits	(37 747)	(20 751)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	0	(31 055)
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve – Solde à la fin de l'exercice	13 234	9 725
Compte de conventions de retraite (CR)*		
Solde au début de l'exercice	307 572	286 772
Rentrées de fonds et autres crédits	49 339	47 137
Paiements et autres débits	(26 960)	(26 337)
Compte de conventions de retraite – Solde à la fin de l'exercice	329 951	307 572
Compte des prestations de décès de la Force régulière		
Solde au début de l'exercice	190 303	191 894
Rentrées de fonds et autres crédits	29 903	30 240
Paiements et autres débits	(28 644)	(31 831)
Compte des prestations de décès de la Force régulière – Solde à la fin de l'exercice	191 562	190 303
Solde de clôture	47 167 979	47 057 243

* Le compte de conventions de retraite (CR) comptabilise les transactions de prestations de retraite qui sont versées pour les sommes excédant les montants alloués par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour faire une remise d'un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets. En date du 31 mars 2013, le total d'impôt remboursable transféré se chiffre à 319 millions de dollars (297 millions de dollars en 2012).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats de location de matériel d'une valeur de 870 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 518 millions de dollars au 31 mars 2013 (870 millions de dollars et 477 millions de dollars respectivement au 31 mars 2012). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	Intérêts théoriques (5,29 % à 8,05 %)	Solde de l'obligation 2013	Solde de l'obligation 2012
Immeubles	143 795	(43 486)	100 309	106 325
Aéronefs	462 884	(82 804)	380 080	426 180
Total	606 679	(126 290)	480 389	532 505

Versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

(en milliers de dollars)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 et années suivantes
Immeubles	12 205	12 142	12 084	12 020	11 949	83 395
Aéronefs	70 105	70 105	70 105	70 105	70 105	112 359
Total	82 310	82 247	82 189	82 125	82 054	195 754

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et d'aéronefs (voir la note 14 aux états financiers).



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Avantages sociaux futurs

a) Présentations de retrait

i) Les employés du ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2012-2013, les charges s'élèvent à 215,7 millions de dollars (239,2 millions de dollars en 2011-2012), soit environ 1,7 fois (1,8 fois en 2011-2012) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

ii) Les membres des Forces armées canadiennes (membres de la Force régulière) et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période

maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

iii) Les membres des Forces armées canadiennes (membres de la Force de la réserve), qui ne sont pas admissibles au Régime de pension de retraite des Forces canadiennes, participent au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime de pension de retraite des FC pour le service courant et le service antérieur. En 2012-2013, les charges s'élèvent à 1 140,7 millions de dollars (1 107 millions de dollars en 2011-2012), soit environ 2,3 fois (2,5 fois en 2011-2012) les cotisations des employés.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Il incombe au ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes de pension de retraite des FC. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime. À la suite de l'évaluation actuarielle aux fins de financement effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef, le président du Conseil du Trésor a approuvé ce qui suit :

- Des ajustements actuariels annuels de 249 millions de dollars (249 \$ millions en 2011-12) pour financer le déficit dans le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, jusqu'à ce que le déficit soit financé conformément à l'évaluation actuarielle triennale;
- Une exonération de cotisations gouvernementales au compte de la caisse de retraite de la Force de réserve à compter de novembre 2011, pour réduire le surplus non autorisé dans le compte. Les cotisations gouvernementales reprendront lorsque le surplus non autorisé aura été réduit conformément à l'évaluation actuarielle triennale à des fins de financement.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ajustements, veuillez consulter les rapports actuariels accessibles sur le site Web du Bureau de l'actuaire en chef, à l'adresse : <http://www.osfi-bsif.gc.ca>

b) Indemnités de départ :

Le ministère verse des indemnités de départ aux employés de la fonction publique et aux membres des FAC en fonction de l'admissibilité, des années de service, du salaire à la cessation d'emploi et de la période de service autorisée. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces changements ont été intégrés dans le calcul de l'obligation au titre des indemnités de départ courues.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Employés de la fonction publique		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	222 459	398 823
Transferts à d'autres ministères (note 18)	0	(45 844)
	222 459	352 979
Charge pour l'exercice	46 393	26 127
Prestations versées pendant l'exercice	(103 594)	(156 647)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	165 258	222 459
Membres des Forces armées canadiennes		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	1 506 700	1 270 600
Charge pour l'exercice	722 083	335 119
Prestations versées pendant l'exercice	(620 683)	(99 019)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	1 608 100	1 506 700
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	1 773 358	1 729 159

10. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Entités externes	63 854	56 486
Autres ministères du gouvernement	131 670	110 579
	195 524	167 065
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	5 892	8 832
Débiteurs bruts	189 632	158 233
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(2 080)	(2 076)
Débiteurs nets	187 552	156 157



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Prêts et avances

Le tableau suivant présente en détail les prêts et avances :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FC	34 781	34 180
Avances comptables (avances temporaires)	12	36
Total des prêts et avances	34 793	34 216

12. Charges payées d'avance

Le tableau suivant donne le détail des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Achats militaires à l'étranger	420 456	442 620
Missiles Sea Sparrow	48 923	124 449
Location d'immeubles	18 985	19 580
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	11 308	46 389
Développement conjoint d'un avion d'attaque interarmées	6 018	18 055
Salaires et traitements militaires	0	9 885
Autres achats	104 332	128 117
Total des charges payées d'avance	610 022	789 095

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré.

(en milliers de dollars)	2013	2012 [Après redressement note 20]
Munitions, bombes et missiles	3 705 972	3 468 933
Uniformes et vêtements	520 894	531 223
Stock détenu par les fournisseurs	377 526	355 861
Métal	321 187	295 732
Équipement de communications et d'information, et pièces et accessoires électriques	297 293	296 579
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	263 649	256 246
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	249 689	207 780
Pièces de rechange pour les navires	229 528	219 745
Équipement médical	117 804	127 239
Bouées sonar, pièces et accessoires	113 498	107 896
Pièces de rechange pour les aéronefs	78 403	121 360
Carburant, pétrole et huile	64 065	55 996
Divers	165 609	174 214
Total des stocks	6 505 117	6 218 804

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et la situation financière nette du ministère se chiffre à 393,0 millions de dollars en 2012-13 (725,8 millions de dollars en 2011-2012).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé

Immobilisations corporelles					
(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements exercice courant ⁽¹⁾	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Terrains, immeubles et travaux					
Terrains	83 169	0	1 050	(15)	84 204
Immeubles	7 470 584	494 834	1 157	(9 402)	7 957 173
Travaux	2 192 407	58 554	1 828	(580)	2 252 209
	9 746 160	553 388	4 035	(9 997)	10 293 586
Machinerie et équipement					
Machinerie et équipement	6 683 502	108 931	100 473	(31 224)	6 861 682
Matériel informatique	6 798 798	(21 802)	94 641	(42 222)	6 829 415
Logiciels	504 278	105 403	194	(518)	609 357
Armement et matériel de défense	6 563 887	(87 554)	72 090	(273 895)	6 274 528
Autre équipement	89 197	238	3 019	(4 066)	88 388
	20 639 662	105 216	270 417	(351 925)	20 663 370
Navires, aéronefs et véhicules					
Navires et bateaux	11 922 318	5 267	31 788	(101 914)	11 857 459
Aéronefs	15 032 411	159 320	112 438	(153 020)	15 151 149
Véhicules motorisés non militaires	763 278	5 633	45 227	(26 791)	787 347
Véhicules militaires	1 815 852	29 700	14 186	(57 084)	1 802 654
Autres véhicules	418 648	(8 476)	16 785	(6 365)	420 592
	29 952 507	191 444	220 424	(345 174)	30 019 201
Améliorations locatives					
Améliorations locatives	44 769	7 289	0	(10 697)	41 361
	44 769	7 289	0	(10 697)	41 361
Immobilisations corporelles louées					
Immeubles	139 004	0	0	0	139 004
Autre équipement	48	0	0	0	48
Aéronefs	731 130	0	0	0	731 130
	870 182	0	0	0	870 182
Actifs en construction					
Immeubles	985 566	(487 675)	688 657	0	1 186 548
Travaux d'ingénierie	165 799	(69 803)	134 062	0	230 058
Logiciels	580 409	(132 180)	70 085	0	518 314
Équipement	5 708 401	(679 885)	1 620 339	(76)	6 648 779
	7 440 175	(1 369 543)	2 513 143	(76)	8 583 699
Total des immobilisations corporelles brutes	68 693 455	(512 206)	3 008 019	(717 869)	70 471 399

⁽¹⁾ Les rajustements représentent des rajustements aux éléments d'actifs groupés, des actifs en construction mis en service et des reclassements.

En 2012-2013, Le ministère a transféré des véhicules d'une valeur comptable nette de 15 431 \$ à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi qu'à l'Agence canadienne de développement international. Ce transfert est inclus dans la colonne des redressements.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (suite)

Amortissement cumulé							
(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements exercice courant	Amortissement exercice courant	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette 2013	Valeur comptable nette 2012 (Après redressement note 20)
Terrains, immeubles et travaux							
Terrains						84 204	83 169
Immeubles	3 353 390	0	205 195	(6 252)	3 552 333	4 404 840	4 117 194
Travaux	1 212 841	891	68 380	(628)	1 281 484	970 725	979 566
	4 566 231	891	273 575	(6 880)	4 833 817	5 459 769	5 179 929
Machinerie et équipement							
Machinerie et équipement	4 948 671	(67 422)	304 646	(6 289)	5 179 606	1 682 076	1 734 831
Matériel informatique	5 239 601	(36 873)	452 924	26 885	5 682 537	1 146 878	1 559 197
Logiciels	278 518	1 687	61 233	(237)	341 201	268 156	225 760
Armement et matériel de défense	3 729 461	(129 675)	281 867	(174 819)	3 706 834	2 567 694	2 834 426
Autre équipement	55 883	242	6 746	(3 343)	59 528	28 860	33 314
	14 252 134	(232 041)	1 107 416	(157 803)	14 969 706	5 693 664	6 387 528
Navires, aéronefs et véhicules							
Navires et bateaux	7 109 191	(116 367)	495 164	37 409	7 525 397	4 332 062	4 813 127
Aéronefs	8 193 648	(153 186)	642 159	74 716	8 757 337	6 393 812	6 838 763
Véhicules motorisés non militaires	508 420	(8 088)	44 892	(24 924)	520 300	267 047	254 858
Véhicules militaires	1 202 179	(9 842)	73 321	(44 175)	1 221 483	581 171	613 673
Autres véhicules	274 588	(8 339)	25 147	(5 477)	285 919	134 673	144 060
	17 288 026	(295 822)	1 280 683	37 549	18 310 436	11 708 765	12 664 481
Améliorations locatives							
Améliorations locatives	24 164	0	6 097	(10 697)	19 564	21 797	20 605
	24 164	0	6 097	(10 697)	19 564	21 797	20 605
Immobilisations corporelles louées							
Immeubles	54 431	0	6 318	0	60 749	78 255	84 573
Autre équipement	36	0	5	0	41	7	12
Aéronefs	421 805	(3)	35 436	0	457 238	273 892	309 325
	476 272	(3)	41 759	0	518 028	352 154	393 910
Actifs en construction							
Immeubles						1 186 548	985 566
Travaux d'ingénierie						230 058	165 799
Logiciels						518 314	580 409
Équipement						6 648 779	5 708 401
						8 583 699	7 440 175
Total	36 606 827	(526 975)	2 709 530	(137 831)	38 651 551	31 819 848	32 086 628

Au cours de l'exercice 2012-2013, le ministère détenait des immobilisations qui ont été endommagées, mais qui n'ont pas encore été approuvées aux fins de la dépréciation ou de la radiation. La valeur comptable nette estimative de ces immobilisations est indiquée dans le tableau à la droite.

Nous procéderons à une évaluation approfondie de ces immobilisations détenues au cours de l'exercice de 2013-2014 et une fois que cette évaluation sera achevée et que la valeur comptable nette de ces immobilisations détenues sera confirmée, nous consignerons les écritures comptables pertinentes découlant de la dépréciation ou de la radiation.

	2013	2012
Immobilisations susceptibles de faire l'objet d'une aliénation	32,9 millions de dollars	179,7 millions de dollars
Immobilisations en attente d'une évaluation	3,7 millions de dollars	6,4 millions de dollars
Immobilisations en réparation	3,7 millions de dollars	14,9 millions de dollars



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités du ministère et leur dénouement est inconnu. Le ministère assume trois sortes de passif éventuel : les réclamations et litiges, le passif relatif à l'assainissement et le passif futur pour la restauration d'immobilisations.

(a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certains réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 33,9 millions de dollars (6,7 millions de dollars en 2011-2012) au 31 mars 2013.

(b) Passif relatif à l'assainissement – Sites contaminés

Les éléments de passif sont comptabilisés pour inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés sur le plan environnemental lorsque le ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts.

Les estimations du passif sont fondées sur des renseignements connus à un moment donné. Ces estimations sont variables en raison du jugement professionnel engagé dans l'établissement des estimations, de la découverte possible d'autres milieux contaminés une fois le plan d'assainissement mis en œuvre, et de la disponibilité de nouvelles technologies lors de la mise en œuvre du plan d'assainissement.

Le ministère a relevé environ 277 sites (246 sites en 2011-12) où de telles mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 407,1 millions de dollars (425,1 millions de dollars en 2011-2012) a été inscrit.

Le ministère a également évalué des éléments de passif éventuel supplémentaires relatifs aux sites contaminés de 224,8 millions de dollars (244 millions de dollars en 2011-12) au titre des coûts d'atténuation qui ne sont pas comptabilisés.

Le projet d'assainissement du réseau DEW a permis d'assainir 20 des 21 sites. Les coûts du reste des activités d'assainissement et de clôture sont reflétés dans les changements aux estimations du passif.

Le ministère a entamé la planification d'une stratégie d'assainissement au port d'Esquimalt. Outre le risque réglementaire associé à l'avis en matière de consommation de poisson (émis par Pêches et Océans Canada), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que Transport Canada ont procédé à l'assainissement des sédiments sur leurs sites au port d'Esquimalt.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel (suite)

En 2012-2013, l'établissement de stratégies d'assainissement s'est poursuivi pour deux projets visant à remédier aux risques associés à la contamination au trichloréthylène (TCE) à Valcartier. Ces projets ont généré des estimations de coûts qui sont considérées raisonnables à l'heure actuelle et pour lesquels un rajustement a été appliqué. Toutefois, la probabilité que ces estimations subissent des changements est vraisemblable, étant donné la longue durée de ces projets (15 ans et plus). Les estimations des coûts continueront d'être examinées à tout le moins sur une base annuelle et rajustées, le cas échéant.

À mesure que des connaissances sont acquises sur les conséquences des contaminants sur la santé des humains et l'environnement, de nouveaux critères de nettoyage des nouveaux contaminants peuvent être établis et les directives existantes à l'égard des contaminants connus peuvent être mises à jour ou révisées. Les critères, nouveaux ou modifiés, permettent d'accroître la responsabilité pour le ministère. Parmi les nouveaux contaminants, mentionnons les composés perfluorés qui ont été découverts dans plusieurs sites fédéraux, actuels et anciens.

Il existe une obligation à l'égard de l'atténuation des risques environnementaux au Camp Ipperwash. L'incertitude relative à ce passif sera levée une fois que les études de nature environnementale auront été effectuées et que des options de dégagement auront été élaborées. Ces études devraient se poursuivre jusqu'à l'exercice comptable 2014-2015.

En 2012-2013, 135 sites contaminés confirmés ou soupçonnés ont fait l'objet d'une évaluation. En conséquence, d'autres éléments de passif pourraient être déclarés à l'avenir.

(c) Passif futur pour la restauration d'immobilisations

Sites contaminés UXO

En se fondant sur les meilleures estimations de la direction, un passif de 3 millions de dollars a été comptabilisé pour la gestion et le dégagement de 8 des 50 sites contaminés confirmés UXO (munitions explosives non explosées) (3,8 millions de dollars en 2012 relativement à 10 sur 43 sites confirmés UXO).

Il existe une obligation éventuelle à l'égard de l'atténuation des risques liés aux « UXO » au Camp Ipperwash. L'incertitude sera dissipée une fois que les études sur les « UXO » auront été achevées et que les options de dégagement auront été élaborées. Les études devraient se poursuivre jusqu'à l'exercice comptable 2014-2015.

Le montant du passif éventuel pour le lac Saint-Pierre a été examiné et demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le passif éventuel estimé (une estimation approximative variant de 180 millions de dollars à 524 millions de dollars) est attribuable aux coûts de dégagement éventuels affectés pour atténuer les risques associés aux « UXO » au lac Saint-Pierre.

Le MDN transférera l'administration d'environ 50 hectares de terrains situés à Beecher Bay en Colombie-Britannique au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANDC). Bien que le MDN ne soit pas libéré de son obligation à l'égard des coûts prévus liés à l'atténuation des risques et ou dégagement des « UXO », les recherches ont démontré que les risques liés à la présence des « UXO » étaient faibles ».

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel (suite)

Passifs liés aux biens immobiliés

En plus du passif relatif aux anciens sites « UXO » touchés, il existe des obligations éventuelles liées aux biens immobiliés. Ces obligations peuvent découler des opérations d'aliénation des biens immobiliés, d'une résiliation de contrats de location, des activités pétrolières et gazières sur les biens immobiliés appartenant au MDN et aux Forces armées canadiennes et d'autres opérations.

Le champ de tir de Niagara-on-the-Lake a été fermé en 2000, car le MDN n'y exerçait plus d'activités. Ce bien immobilier est détenu par Parcs Canada et le bien immobilier, conformément au contrat de location, doit être exempt de contamination avant que le contrat de location puisse être résilié. Bien que des études antérieures aient confirmé que des parties du bien immobilier sont touchées par des « UXO », une évaluation poussée est requise. Une fois l'évaluation achevée et l'utilisation définitive du terrain déterminée, le MDN sera en meilleure position pour déterminer et évaluer ses obligations.

Bien qu'il existe une obligation éventuelle à l'égard des puits abandonnés en ce qui a trait aux activités pétrolières et gazières à la Base des Forces canadiennes Suffield (BFC Suffield), la portée de cette obligation n'est pas encore connue pour le moment. L'incertitude sera dissipée une fois que les recherches ministérielles portant sur les normes de l'industrie, les normes fédérales et provinciales ainsi que celles sur les obligations auront été achevées. Les activités de recherche se poursuivront au cours de l'exercice comptable 2012-2013.

16. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018 et années suivantes	Total
Immobilisations	1 891 249	1 659 514	1 146 943	350 300	318 746	5 366 752
Achats	2 136 118	1 004 181	861 410	577 705	3 882 137	8 461 551
Total	4 027 367	2 663 695	2 008 353	928 005	4 200 883	13 828 303

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	776 994	685 508
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	72 093	70 789
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	8 746	8 721
Services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3 332	4 136
Total	861 165	769 154

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

b) Autres transactions entre apparentés :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Charges - autres ministères et organismes	2 458 418	1 197 329
Revenus - autres ministères et organismes	14 709	14 709
Total	2 473 127	1 212 038

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Transferts à d'autres ministères

En date du 15 novembre 2011, conformément au décret 2011-1297, le ministère de la Défense nationale (MDN) a transféré à Services partagés Canada (SPC) la responsabilité à l'égard de l'Unité des services de courriel, des centres de données et du réseau, y compris la responsabilité de la gestion des actifs et des passifs liés au programme. De plus, en date du 16 novembre 2011, conformément au décret 2011-1305, le ministère a transféré au Centre de la sécurité des télécommunications (CST) la responsabilité à l'égard du CST, y compris la responsabilité de la gestion des actifs et des passifs liés au programme. Par conséquent, le ministère a transféré les éléments d'actif et de passif qui concernent les activités transférées suivants :

(en milliers de dollars)	2012
Actif	
Immobilisations corporelles (note 14)	696 993
Passif	
Indemnités de vacances et congés compensatoires	9 453
Avantages sociaux futurs (note 9)	45 844
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	641,696

Pendant la période de transition, le ministère a continué d'administrer les activités transférées pour le compte de Services partagés Canada. Les revenus et charges administrés représentent 0,9 million de dollars et 306, 2 millions de dollars respectivement pour l'exercice. Ces revenus et charges ne sont pas enregistrés dans ces états financiers.

19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	STD	RFIP	ADE	ADIBII
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	208 998	964 787	206 649	19 058
Amortissement	176	0	2 395 827	279 303
Services professionnels et spéciaux	78 806	70 184	393 496	88 878
Services de réparation et entretien	7 437	278	56 688	99 111
Charges liées aux actifs corporels	7 661	3 517	467 374	5 435
Transports et communications	10 666	24 624	23 079	1 283
Fournitures et approvisionnements	7 965	27 143	23 171	1 980
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	521 854	3 468
Autres services	18 952	6 129	38 544	1 937
Locaux	2 361	10 567	8 580	3 578
Équipements et autres locations	917	3 160	467	667
Services publics	3 581	7	3	365
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	41	44 867	(46 816)	(5 935)
Publicité, imprimerie et services connexes	96	4 732	555	10
Autres charges	27 538	55 686	(1 393 886)	(148 369)
Créances douteuses	(47)	(278)	(63)	(5)
Total Charges de fonctionnement	375 148	1 215 403	2 695 522	350 764
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	50
Transferts aux autres ordres de gouvernement	122	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total Paiements de transfert	122	0	0	50
Total Charges	375 270	1 215 403	2 695 522	350 814
Revenus				
Ventes de produits et services	2 804	8 088	51	174
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	238	9	(594)	0
Autre	125	3	86	946
Revenus d'intérêts et gains sur change	28	6	3 755	1
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 892)	0	(355)	0
Total revenus	1 303	8 106	2 943	1 121
Total	373 967	1 207 297	2 692 579	349 693

STD Science et technologie de défense

RFIP Recrutement et formation initiale du personnel

ADE Acquisition et disposition d'équipement

ADIBII Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	DOFM	DOAT	DOFA	DOCI
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	1 342 000	2 481 545	1 137 356	953 603
Amortissement	0	0	0	28 115
Services professionnels et spéciaux	281 562	228 016	139 355	243 818
Services de réparation et entretien	159 070	210 598	249 185	81 886
Charges liées aux actifs corporels	129 678	131 510	41 722	44 754
Transports et communications	30 378	84 122	51 855	94 754
Fournitures et approvisionnements	83 902	99 239	88 880	163 825
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	1 612	3 406	2 121	91
Autres services	14 589	59 242	32 288	57 135
Locaux	10 445	26 940	10 401	40 464
Équipements et autres locations	19 866	50 555	34 452	14 934
Services publics	27 301	50 394	27 791	24 674
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	82	2 935	41	8 314
Publicité, imprimerie et services connexes	249	287	744	3 936
Autres charges	310 232	550 000	100 493	131 412
Créances douteuses	(326)	(547)	(265)	(281)
Total Charges de fonctionnement	2 410 640	3 978 242	1 916 419	1 891 434
Paievements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	0	0
Transferts aux particuliers	(28)	0	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	0	710
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total Paiements de transfert	(28)	0	0	710
Total Charges	2 410 612	3 978 242	1 916 419	1 892 144
Revenus				
Ventes de produits et services	10 101	23 626	14 576	15 495
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	1 845	1 730	1 494	1 237
Autre	600	421	286	609
Revenus d'intérêts et gains sur change	245	675	236	190
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(9)	(299)	0	(1)
Total revenus	12 782	26 153	16 592	17 530
Total	2 397 830	3 952 089	1 899 827	1 874 614

DOFM Disponibilité opérationnelle de la Force maritime
 DOAT Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre
 DOFA Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale
 DOCI Disponibilité opérationnelle commune et interarmées

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	CS	PSSCa	PSSCo	PSSSI
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	242 043	123 562	84 312	716 752
Amortissement	0	0	0	0
Services professionnels et spéciaux	26 609	13 142	5 943	121 765
Services de réparation et entretien	41 852	111 881	81 990	48 081
Charges liées aux actifs corporels	23 737	4 712	5 148	22 327
Transports et communications	9 316	11 242	5 897	43 728
Fournitures et approvisionnements	8 714	31 835	23 350	109 982
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	6	(7)	0	55
Autres services	25 213	4 313	1 686	28 725
Locaux	2 103	1 550	1 788	8 891
Équipements et autres locations	425	4 954	1 126	28 713
Services publics	1 153	385	3 727	3 433
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	0	0	25 238
Publicité, imprimerie et services connexes	250	406	3	119
Autres charges	33 879	34 414	24 756	98 697
Créances douteuses	(105)	(53)	(19)	(183)
Total Charges de fonctionnement	415 195	342 336	239 707	1 256 323
Paievements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	190	0	161 122
Transferts aux particuliers	0	5 646	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	2 545	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total Paievements de transfert	0	8 381	0	161 122
Total Charges	415 195	350 717	239 707	1 417 445
Revenus				
Ventes de produits et services	49	(1 041)	373	181 207
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	6	27	943	19 514
Autre	27	64	41	25
Revenus d'intérêts et gains sur change	108	17	42	342
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	0	0
Total revenus	190	(933)	1 399	201 088
Total	415 005	351 650	238 308	1 216 357

CS Connaissance de la situation

PSSCa Paix, stabilité et sécurité au Canada

PSSCo Paix, stabilité et sécurité du continent

PSSSI Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	SPED	IC	PGE	SNRS
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	1 172 671	226 089	23 615	2 977
Amortissement	6 109	0	0	0
Services professionnels et spéciaux	38 677	22 353	49 088	48
Services de réparation et entretien	78 772	15 427	564	0
Charges liées aux actifs corporels	1 914	4 092	268	15
Transports et communications	309 425	26 052	1 407	40
Fournitures et approvisionnements	6 272	17 493	980	5
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	121	0	0	0
Autres services	118 715	4 901	11 266	63
Locaux	13 135	7 916	309	21
Équipements et autres locations	1 722	16 070	395	0
Services publics	13 726	2 217	1 923	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	329	82	71	0
Publicité, imprimerie et services connexes	464	471	21	0
Autres charges	24 928	28 597	703	41
Créances douteuses	(124)	(55)	(5)	(2)
Total Charges de fonctionnement	1 786 856	371 705	90 605	3 208
Paievements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	4 000	(1)
Transferts aux autres ordres de gouvernement	26	1 278	1 500	312
Transferts aux organisations à but non lucratif	4 203	0	0	0
Total Paiements de transfert	4 229	1 278	5 500	311
Total Charges	1 791 085	372 983	96 105	3 519
Revenus				
Ventes de produits et services	109 066	226	85	958
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	0	21	50	0
Autre	1 436	3	0	57
Revenus d'intérêts et gains sur change	35	9	0	0
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	0	0
Total revenus	110 537	259	135	1 015
Total	1 680 548	372 724	95 970	2 504

SPED Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense

IC Identité canadienne

PGE Protection et gérance de l'environnement

SNRS Soutiens non-reliés à la sécurité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	SI	2013	2012 (Après redressement (note 20))
Charges de fonctionnement			
Salaires et avantages sociaux	806 625	10 712 642	10 306 128
Amortissement	0	2 709 530	2 649 264
Services professionnels et spéciaux	107 367	1 909 107	2 012 235
Services de réparation et entretien	71 116	1 313 936	1 314 996
Charges reliées aux actifs corporels	26 531	920 395	464 382
Transports et communications	21 997	749 865	792 476
Fournitures et approvisionnements	9 133	703 869	936 692
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	8 639	541 366	323 533
Autres services	86 443	510 141	614 693
Locaux	45 567	194 616	162 498
Équipements et autres locations	1 910	180 333	450 635
Services publics	209	160 889	117 348
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	29 249	32 507
Publicité, imprimerie et services connexes	1 282	13 625	15 725
Autres charges	124 215	3 336	407 905
Créances douteuses	(159)	(2 517)	5 019
Total Charges de fonctionnement	1 310 875	20 650 382	20 606 036
Paiements de transfert			
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	161 312	182 047
Transferts aux particuliers	(282)	9 385	13 904
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	6 493	8 736
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	4 203	4 738
Total Paiements de transfert	(282)	181 393	209 425
Total Charges	1 310 593	20 831 775	20 815 462
Revenus			
Ventes de produits et services	50 780	416 618	397 044
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	9 550	36 070	4 168
Autre	17 442	22 171	20 571
Revenus d'intérêts et gains sur change	5 968	11 657	9 931
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13 286)	(15 842)	(28 177)
Total revenus	70 454	470 674	403 537
Total	1 240 139	20 361 101	20 411 925

SI Services internes

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

pour l'exercice terminé le 31 mars


20. Redressement des soldes de l'exercice précédent

Le ministère examine actuellement ses processus d'évaluation et d'inscription des soldes des immobilisations corporelles et du stock. Cette tâche sera réalisé au cours d'un certain nombre d'années. En 2012-2013, l'évaluation a permis de déceler des passifs qui ont été inscrits deux fois, des post-capitalisations inscrites en tant qu'opérations en cours d'exercice et des passifs qui n'étaient pas inscrits auparavant. Les répercussions des paiements rétroactifs résultants sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2012 Avant ajustement	Effet de la modification	2012 Redressé
État consolidé de la situation financière			
Stocks (note 13)	6 068 173	150 631	6 218 804
Immobilisations corporelles (note 14)	31 864 329	222 299	32 086 628
Total des actifs non financiers	38 721 597	372 930	39 094 527
Situation financière nette ministérielle	35 024 117	372 930	35 397 047
État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Total charges	21 188 392	(372 930)	20 815 462
Coût net des activités poursuivies	20 784 855	(372 930)	20 411 925
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	539 421	(372 930)	166 491
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	35 024 117	372 930	35 397 047
État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	539 421	(372 930)	166 491
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 419 453)	(254 038)	(2 673 491)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(111 866)	476 338	364 472
Variation due aux stocks	23 173	150 631	173 804
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	21 155 574	(372 930)	20 782 644
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 419 453)	(254 038)	(2 673 491)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(111 866)	476 338	364 472
Augmentation des stocks	23 173	150 631	173 804

21. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

1. Introduction

Le présent document contient des renseignements sommaires sur les mesures prises par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne et les résultats des évaluations et les plans d'action connexes.


La Remarque 1 des présents états financiers, ainsi que le *Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités* contiennent des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du MDN.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers du MDN

2.1 Gestion du contrôle interne

Le MDN est doté d'une structure bien établie de gouvernance et de responsabilisation visant à orienter les efforts d'évaluation du ministère et de surveillance de son système de contrôle interne. Son environnement de contrôle englobe une série de mesures et d'outils permettant à son personnel de gérer efficacement les risques en menant des consultations, en fournissant les connaissances appropriées et en perfectionnant les compétences requises. Cet environnement de contrôle interne donne le ton à l'ensemble du ministère et jette les bases de son système de CIRF. Le ministère est doté d'un cadre de gestion du contrôle interne qui comprend ce qui suit :

- Des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion du contrôle interne aux fins d'une gestion éclairée des finances, notamment les rôles et les responsabilités des principaux gestionnaires dans le domaine de la gestion de contrôle.
- Le Programme d'éthique de la Défense, un programme d'éthique exhaustif reposant sur un système de valeurs qui a été mis en place pour répondre aux besoins du MDN et des Forces canadiennes (FC), tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel.
- Une stratégie exhaustive de gestion des risques de fraude, qui protège les ressources du MDN contre la fraude, le gaspillage et l'abus grâce à un cadre de prévention et de détection.
- Le profil de risque de l'organisation mis à jour annuellement.
- Des programmes de formation et des communications régulières, qui ont trait aux exigences réglementaires, aux politiques et aux procédures visant une gestion et un contrôle financier éclairé.
- Des comptes rendus réguliers, au moins un par semestre, sur les évaluations de contrôle interne et les plans d'action à l'attention de la haute direction du ministère, du directeur général du Comité de gouvernance de la politique sur le contrôle interne, du Comité ministériel de vérification (CMV) et du sous-ministre. Le CMV fournit des conseils au sous-ministre en ce qui a trait à la pertinence et au fonctionnement des cadres et processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le MDN compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers; il compte sur ses fournisseurs de services pour assurer qu'un système adéquat de CIRF est maintenu par rapport aux services fournis au ministère. Ces services sont les suivants :

Ententes de services communes

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) gère centralement les paiements de salaires ainsi que l'approvisionnement en biens et services, conformément à la Délégation des pouvoirs du MDN, et fournit les services d'hébergement;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit gratuitement certains services au ministère ainsi que de l'information servant à calculer les charges à payer et les provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques au MDN ainsi que de l'information servant à créer la note relative au passif éventuel annexée aux états financiers, devant être incluse dans les Comptes publics;
- Services partagés Canada (SPC) gère les contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI) en lien avec les services de courriel, des centres de données et du réseau.

Ententes de services précises

- Construction de Défense Canada fournit des services de passation et de gestion de marchés de construction ainsi que des services connexes liés à l'infrastructure pour le MDN conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties et la Délégation des pouvoirs du MDN.
- Services globaux de relogement Brookfield gère les déplacements du personnel du MDN dans le cadre du Programme de réinstallation intégrée des Forces canadiennes, qui représente une politique approuvée du SCT en matière de réinstallation.

3. Résultats de l'évaluation du MDN pour l'exercice 2012-2013

Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a réalisé d'importants progrès en créant des cadres de contrôle financier (CCF) et en évaluant l'efficacité de la conception de la plupart des processus à haut risque restants. Le MDN a, en outre, terminé l'évaluation de l'efficacité des contrôles de l'entité tout en continuant de remédier aux lacunes décelées en matière d'efficacité de fonctionnement pour les CGTI et les lacunes en matière d'efficacité de la conception pour d'autres contrôles de processus. Grâce à ces travaux, le MDN a pratiquement rempli tous ses engagements pour l'exercice 2012-2013.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

3.1 Efficacité de la conception des principaux contrôles

Dans le cadre de son évaluation de l'efficacité des contrôles, le MDN a continué d'évaluer l'efficacité des CCF qu'il a créés auparavant pour ses divers processus, et de combler les lacunes existantes en matière de contrôles. Voici un résumé des résultats de l'évaluation pour l'exercice :

Stocks – Parmi les huit processus d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) pris en compte dans la portée aux fins de la Politique sur le contrôle interne (PCI), six ont fait l'objet de documentation, de validation et d'évaluation de l'efficacité de la conception. Remarque : l'évaluation de l'efficacité de la conception des processus dans le cycle d'approvisionnement a été réalisée dans le cycle de l'approvisionnement au paiement. Le processus Soutien à la mission a été reporté en raison du Projet d'intégration de la chaîne d'approvisionnement (PICA) qui comprendra la mise en œuvre de la solution Soutien à la mission du Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD). L'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles associés à chaque processus d'ASM a permis de confirmer que certains principaux contrôles étaient appliqués et conçus efficacement; toutefois, on a observé des lacunes dans certains cas précis.

Biens d'équipement et biens immobiliers et contrats de location-acquisition

– Tous les contrôles recensés ont fait l'objet d'une évaluation de la qualité de l'efficacité. Bien que les résultats aient démontré que les contrôles étaient généralement conçus efficacement, on a observé des lacunes de conception en matière d'assertions sur l'intégralité et l'évaluation des états financiers. Les lacunes en matière de contrôle sont attribuables en grande partie au manque d'automatisation liée aux processus comptables.

Approvisionnements, achats, créditeurs et paiements

— Le MDN a mis sur pied un groupe de travail pour combler les lacunes décelées durant l'évaluation de l'efficacité de la conception, et a mis au point un plan pour corriger la plupart des lacunes à haut risque. En outre, il a réalisé des progrès quant à la documentation et à l'évaluation de l'efficacité de la conception de certains sous-processus qui n'ont pas été documentés ou évalués auparavant, y compris les cartes d'achat, les créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) et les retenues de garantie. Bien que la plupart des processus n'aient pas affiché de risque élevé, on a repéré certaines lacunes qu'il faut corriger.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Autres cheminements d'opérations et processus –

Dans le cadre de la mise en œuvre de la PCI, le MDN a réalisé des progrès au chapitre de l'élaboration des cadres de contrôle financier; de l'évaluation de l'efficacité de la conception de divers processus de contrôle; de la mise sur pied de groupes de travail pour combler les lacunes décelées durant l'évaluation de l'efficacité de la conception; et du plan de mesures correctives visant les défaillances à risque élevé et moyen. Des efforts sont actuellement déployés pour corriger un certain nombre de processus.

Le tableau 1 de la présente annexe fournit des renseignements détaillés sur les évaluations et les résultats de l'exercice 2012-2013.

3.2 Efficacité du fonctionnement des principaux contrôles

Le MDN, comme il est décrit ci-dessous, a continué d'évaluer l'efficacité du fonctionnement des contrôles de l'entité et CGTI. Tous les autres processus n'ont pas encore fait l'objet d'une telle évaluation. Le ministère réalisera d'abord les activités de mise à l'essai

relatives à l'efficacité de la conception et prendra les mesures correctives pour toute lacune à combler en matière de contrôle, ce qui constitue le fondement de l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement et la surveillance continue des principaux contrôles.

Contrôles de l'entité – Le ministère a terminé l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement commencée en 2011-2012, et a mis à jour son cadre de contrôle de l'entité selon les recommandations découlant de l'évaluation. Les résultats de cette dernière indiquent que pratiquement tous les essais de conception et de fonctionnement ont été réalisés à l'échelle de tous les éléments des contrôles de l'entité.

CGTI – Le MDN a continué de réaliser des progrès au chapitre des mesures correctives découlant des évaluations de l'efficacité du fonctionnement menées les années précédentes. Toutefois, il reste plusieurs faiblesses qu'il devra corriger. En outre, le ministère a entamé la création de processus et d'un modèle de maintien des CGTI.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

4. Plan d'action du MDN

4.1 Progrès réalisés pour l'exercice 2012-2013

Le MDN a réalisé en 2012-2013 des progrès significatifs au chapitre de la mise en œuvre de la PCI. Le tableau 1 ci-dessous résume une évaluation menée par une tierce partie des progrès réalisés par le MDN au 31 mars 2012 par rapport à son plan d'action de 2012-2013.

Tableau 1 : Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2012-2013

Élément inclus dans le plan d'action de 2012-2013	État
Contrôles de l'entité – essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et prise de mesures correctives	<p>D'autres éléments probants ont été recueillis pour compléter les essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement qui ont commencé au cours de l'exercice 2011-2012, et des mises à jour au cadre de contrôle de l'entité du MDN ont été apportées en fonction des recommandations découlant des essais.</p> <p>Au cours de l'exercice, le MDN a élaboré une stratégie de surveillance constante des éléments des contrôles de l'entité relatifs à la PCI, lesquels définissent le cadre de contrôle de l'entité du MDN et décrivent les six étapes de la stratégie. La stratégie de surveillance décrit les contrôles de l'entité qui nécessitent une mise à jour et qui doivent faire l'objet d'un essai au cours d'un exercice donné. Elle permet aussi au MDN de tirer profit des éléments probants dégagés en vue de réaliser les évaluations ministérielles suivant le cadre de responsabilisation de gestion (CRG).</p>
Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI) – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Le MDN a continué de réaliser des progrès quant à son objectif de combler les lacunes cernées en prenant les mesures correctives qui s'imposaient quant au travail déjà entrepris dans le secteur des CGTI, ce qui comprend la mise en œuvre d'éléments soigneusement sélectionnés liés au plan de travail entourant les rôles et les autorisations. Par ailleurs, le MDN a commencé à élaborer un modèle et des processus axés sur la durabilité des CGTI ainsi qu'un plan en vue de corriger toutes les faiblesses des contrôles d'application qui ont été soulevées lors des évaluations des contrôles des processus opérationnels. Pour appuyer la conversion de ses anciennes applications touchant les biens immobiliers au SIGRD, le MDN a aussi effectué une évaluation de la conversion des données, laquelle a été fondée sur le cadre de conversion élaboré précédemment. Le MDN a continué d'assurer le suivi des mesures correctives en ce qui a trait aux lacunes précédemment cernées par rapport au Système de gestion des ressources humaines (SGRH) et au Système régional de paye (SRP) et il a continué de réaliser des progrès quant à son objectif de combler ses faiblesses. Des lignes directrices révisées sur la sécurité de l'interface de la paye ont été publiées et la fréquence des examens de l'accès au système a été augmentée. Toutefois, depuis la réalisation de l'examen des mesures correctives en 2011-2012, plusieurs faiblesses des CGTI n'ont pas encore été complètement corrigées.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Tableau 1 : Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2012-2013 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2012-2013	État
Présentation de rapports financiers et préparation des états financiers – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Au cours de l'exercice 2012-2013, des rencontres ont été tenues avec des experts en la matière en vue de discuter de la voie à prendre pour corriger les faiblesses de contrôle cernées et les lacunes décelées lors de l'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles en 2011-2012.
Revenus et débiteurs – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a formé un groupe de travail sur les mesures correctives touchant les revenus et les débiteurs en vue de faciliter la mise en œuvre des mesures visant à corriger les lacunes de contrôle cernées. Des 18 lacunes de contrôle, neuf se rattachent à la répartition des tâches et seront corrigées grâce à la stratégie entourant les rôles et les autorisations du SIGRD. Les neuf autres lacunes se rattachent aux lacunes de contrôle manuelles. De ces neuf lacunes, deux lacunes de contrôle ont été corrigées en 2012-2013 et des directives de fonctionnement sont présentement en cours de rédaction, lesquelles traiteront cinq lacunes de contrôle. Ces directives de fonctionnement devraient être publiées en septembre 2013. Les deux dernières lacunes de contrôle manuelles ont été considérées à faible risque, donc elles ne seront pas corrigées.
Stocks – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Au cours de l'exercice 2012-2013, dans le cadre des processus restants d'ASM pris en compte dans la portée aux fins de la PCI, le cadre de contrôle financier a été élaboré et l'exercice d'essai de l'efficacité de la conception du cadre de contrôle financier de tous les processus a été documenté, à l'exception du processus Soutien à la mission. Voici les processus d'ASM qui ont été complétés : identification du matériel, soutien au service à la clientèle, traitement des commandes, gestion de l'entrepôt, réparation et révision et aliénation. Les processus liés à l'approvisionnement avaient été préalablement documentés et mis à l'essai en 2011-2012. Un cadre de contrôle financier a été commencé en ce qui concerne le processus Soutien à la mission; par contre, en raison des délais causés par les décisions prises relativement à la solution du SIGRD par rapport au processus Soutien à la mission, le cadre de contrôle financier ne pourra pas être complété ou mis à l'essai quant à l'efficacité de la conception. L'évaluation de l'efficacité de la conception des sous-processus de la prise de l'inventaire, qui est incluse dans la gestion de l'entrepôt, a été complétée et le rapport final a été publié le 30 septembre 2012.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Tableau 1 : Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2012-2013 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2012-2013	État
Biens d'équipement et location des biens d'équipement – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a achevé la préparation de la documentation et a complété les essais relatifs à l'efficacité de la conception du cadre de contrôle financier touchant les biens d'équipement et les biens d'équipement loués, ce qui comprend la préparation de l'ébauche d'un cadre de contrôle financier visant la validation des biens et l'examen de la comptabilisation des éléments d'actifs regroupés.</p>
Biens immobiliers et baux immobiliers – documentation des activités de contrôle	<p>Le MDN a apporté les mises à jour à l'ébauche du cadre de contrôle financier en 2012-2013 pour traiter les commentaires en suspens. Le MDN a complété la phase 1 de la mise en œuvre visant les biens immobiliers dans le SIGRD.</p>
Approvisionnements / achats / créditeurs / paiements et charges à payer (cycle de l'approvisionnement au paiement) – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>En se fondant sur les résultats découlant des tests relatifs à l'efficacité de la conception publiés en 2011-2012, qui portaient sur le processus de gestion financière en lien avec le cycle de l'approvisionnement au paiement, un groupe de travail sur les mesures prises touchant le cycle de l'approvisionnement au paiement a été formé avec des représentants provenant d'organisations principales. Au cours des rencontres qui ont lieu toutes les deux semaines, le groupe de travail a présenté toutes les lacunes de contrôle cernées et en a discuté. Un plan d'action en vue de corriger les lacunes cernées a été utilisé pour documenter les engagements pris et convenus par les membres du groupe de travail en vue d'assurer un suivi de toutes les lacunes de contrôle cernées et en vue de veiller à ce qu'elles soient toutes corrigées.</p> <p>Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a préparé la documentation de contrôle financier et a réalisé une évaluation de l'efficacité de la conception des cartes d'achat, des CAFE et des retenues de garantie.</p> <p>De plus, un cadre de contrôle financier de vérification après paiement a été conçu pour uniformiser les pratiques et les contrôles de vérification après paiement à l'échelle du ministère et pour les harmoniser avec la Ligne directrice sur le processus opérationnel commun en gestion financière en lien avec la vérification après paiement du BCG. La mise en œuvre du cadre de la vérification après paiement se poursuit.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Tableau 1 : Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2012-2013 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2012-2013	État
Paie des civils et passif salarial – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Un groupe de travail sur les mesures prises touchant la paie des civils a été formé en 2012-2013 en vue de continuer à corriger les lacunes de contrôle cernées lors de l'évaluation de l'efficacité de la conception effectuée en 2011-2012, et de prendre en compte les répercussions qu'a le projet de consolidation des services de paie de TPSGC sur le cadre de contrôle de la paie des civils du MDN.
Solde militaire de la Force régulière – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a achevé et a soumis la documentation du cadre de contrôle touchant la solde militaire de la Force régulière à l'équipe du projet de Transformation de la capacité de gestion du personnel militaire (TCGPM) en vue de mettre en œuvre un nouveau processus lié à la solde militaire. Le MDN a aussi terminé l'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles au moyen de processus de révision étape par étape des processus liés à la solde de la Force régulière. En se fondant sur les processus de révision et sur une comparaison effectuée au moyen de l'Outil lié au cadre de contrôle de l'administration de la paye (CCAP) élaboré par le Bureau du contrôle général (BCG), la documentation des contrôles touchant la solde militaire de la Force régulière a été mise à jour pour refléter les processus actuels et pour que ces derniers s'harmonisent avec l'Outil lié au CCAP, dans la mesure du possible, étant donné qu'ils sont fondés sur un contexte de paie des civils. De plus, des recommandations ont été élaborées en vue de combler les lacunes cernées lors de l'évaluation de l'efficacité de la conception.
Solde militaire de la Force de réserve – Aucune activité n'est prévue	Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a achevé la préparation de la documentation du cadre de contrôle touchant la solde militaire de la Force de réserve et a commencé l'évaluation de l'efficacité de la conception du contrôle au moyen de processus de révision étape par étape. En se fondant sur les processus de révision et sur une comparaison effectuée au moyen de l'Outil lié au CCAP élaboré par le Bureau du contrôle général (BCG), la documentation des contrôles touchant la solde militaire de la Force de réserve a été mise à jour pour refléter les processus actuels et pour que ces derniers s'harmonisent avec l'Outil lié au CCAP, dans la mesure du possible, étant donné qu'ils sont fondés sur un contexte de paie des civils.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Tableau 1 : Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2012-2013 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2012-2013	État
Passifs relatifs à l'assainissement et passifs futurs pour la restauration d'immobilisations – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Au cours de l'exercice 2012-2013, le MDN a terminé la phase 1 de la mise en œuvre visant les passifs environnementaux dans le SIGRD. Le MDN a rédigé un manuel de l'utilisateur touchant le cadre de contrôle, et il a fourni une formation aux escadres et aux bases dûment sélectionnées. De plus, le MDN a rédigé l'ébauche d'une politique révisée portant sur les passifs environnementaux, qui est présentement en cours d'examen. Aucune modification n'a été apportée en 2012-2013 à la structure de gouvernance en ce qui concerne la gestion et la comptabilisation des passifs.
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance – Aucune activité n'est prévue	Les comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance, qui sont inclus dans les états financiers des régimes de pension des Forces canadiennes, sont audités sur une base annuelle par le Bureau du vérificateur général (BVG). Par conséquent, ils ne constituent pas pour le moment une priorité importante du fait qu'ils représentent peu de risques pour le ministère. En raison du faible risque qu'ils représentent et de l'Initiative de transformation de l'administration des pensions du gouvernement du Canada en cours, ces comptes de pension ne constituent pas pour le moment une priorité en ce qui touche les essais et la documentation des contrôles dans le cadre de la PCI.

4.2 État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le MDN, tablant sur les progrès réalisés à ce jour, est en voie de terminer l'évaluation de la plupart des processus de ses systèmes de CIRF d'ici 2016-2017. À cette étape, le ministère adoptera son plan de surveillance constante effectué selon un mode rotatif qui vise à réévaluer le rendement des contrôles, en fonction des risques et des secteurs de contrôle qui ont été dûment évalués.

Il importe de souligner qu'en raison de la taille et de la complexité des opérations du MDN, la mise en œuvre intégrale de la PCI pourra avoir lieu seulement lorsque seront achevés les projets de TI et de transformation des activités au sein du ministère. Voici les éléments importants de ces interdépendances :

Solde militaire de la Force de réserve et de la Force régulière :

La mise en œuvre intégrale du projet de TCGPM relatif à la solde militaire de la Force régulière et de la Force de réserve est prévue d'ici 2017. À ce moment, toutes les faiblesses cernées en matière de contrôle seront corrigées, l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement sera entamée et les mesures correctives seront prises.

Paie des civils : Le Projet de consolidation des services de paie dirigé par TPSGC sera amorcé progressivement en octobre 2013 pour atteindre sa pleine application en décembre 2015, période après laquelle le MDN sera en mesure d'évaluer l'efficacité du fonctionnement et de prendre les mesures correctives nécessaires concernant la paie des civils.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Biens d'équipement et stocks : Conformément au plan préliminaire de la campagne de transformation de l'AMA, une Stratégie environnementale pour la Défense sera élaborée pour rassembler d'une part toutes les activités d'acquisition et de soutien du matériel nécessaires pour orienter la visibilité des actifs, et d'autre part la responsabilisation ainsi que le personnel qualifié pour appuyer les opérations et le développement des capacités. Le plan préliminaire comprend actuellement les trois programmes suivants :

- Gestion des stocks – programme de Visibilité totale des actifs (VTA);
- Programme de politiques, de processus, de formation et de professionnalisation;
- Programme de planification des ressources de l'organisation (PRO).

Le programme de PRO se compose du projet d'intégration de la chaîne d'approvisionnement, actuellement en cours dans le cadre de la phase I du SIGRD. Ce projet permettra d'intégrer, d'ici le 31 décembre 2013, les données du Système d'approvisionnement des Forces canadiennes (SAFC) dans le SIGRD, l'application PRO SAP du MDN. Dans le cadre de la phase II du SIGRD, le MDN prévoit établir, au cours des cinq prochaines années, d'autres activités d'acquisition et de soutien du matériel, notamment l'intégration de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des munitions, la gestion du transport et la gestion étendue des entrepôts. La documentation de CIRF et la mise en œuvre des contrôles financiers évolueront parallèlement à ces initiatives de transformation.

Biens immobiliers : La mise en œuvre du volet 2 de l'initiative de Modernisation des activités d'infrastructure et environnement (MAIE) est prévue pour avril 2015. L'évaluation de l'efficacité de la conception du reste des sous-processus relatifs aux biens immobiliers commencera peu après la mise en œuvre du volet 2 de l'initiative de MAIE.

Paiements en lien avec les systèmes sources :

En raison de l'Initiative des services de voyage partagés du gouvernement du Canada et de la stratégie du programme PRO du MDN, les anciens systèmes subiront une rationalisation et une transformation des activités pendant plusieurs années. La documentation de CIRF et la mise en œuvre des contrôles financiers évolueront avec ces initiatives de transformation.

Le plan d'action du MDN résumé ci-dessous dans le tableau 2 est fondé sur les ressources actuelles ainsi que sur les interdépendances décrites ci-dessus. Ainsi, les répercussions des changements dans les niveaux de ressources et les résultats des projets pourraient entraîner des modifications au plan d'action, qui sera mis à jour sur une base annuelle.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EXERCÉ EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2012-2013 (NON AUDITÉE)

Tableau 2 : État et plan d'action concernant l'achèvement des secteurs de contrôle cernés

Secteur de contrôle	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION		
	Essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et prise de mesures correctives	Surveillance constante selon un mode rotatif
Contrôle de l'entité	Terminé	2013-2014	2013-2014
CGTI	Terminé	Terminé	2014-2015
Présentation de rapports financiers	2013-2014	2015-2016	2015-2016
Contrôles du processus :			
Revenus et débiteurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Charges payées d'avance	Terminé	2014-2015	2015-2016
Cycle de l'approvisionnement au paiement	2015-2016	2016-2017	2016-2017
Paiements en lien avec les systèmes sources	2016-2017	2017-2018	2017-2018
Paie des civils et passif salarial	2013-2014	2015-2016	2016-2017
Solde de la Force de réserve et de la Force régulière	2014-2015	2017-2018	2018-2019
Stocks	2014-2015	2015-2016	Années à venir*
Biens d'équipement	2014-2015	2015-2016	Années à venir*
Biens immobiliers	2015-2016	2016-2017	Années à venir*
Passifs relatifs à l'assainissement et sites contenant des munitions explosives non explosées (UXO) contaminés	2014-2015	2015-2016	2016-2017

* Ces secteurs de contrôle (stocks, biens d'équipement et biens immobiliers) sont les plus influencés par les projets de transformation complexes continus. Un examen détaillé aura lieu au cours de l'exercice 2013-2014 pour dûment définir les échéances.



INDEX

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers du ministère de la Défense nationale qui porte sur l'exercice 2012-2013.....	41
Avantages sociaux futurs (note 9)	23
Charges payées d'avance (note 12)	26
Chiffres correspondants (note 21)	40
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 7)	20
Crédits parlementaires (note 3)	17
Créditeurs et charges à payer (note 4)	18
Débiteurs (note 10)	25
Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Dépôts et comptes en fiducie (note 5)	19
État de la situation financière.....	2
État de la variation de la dette nette ministérielle	4
État des flux de trésorerie	5
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle.....	3
Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (note 14)	28
Information sectorielle (note 19)	34
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	22
Obligations contractuelles (note 16)	32
Opérations entre apparentés (note 17)	33
Passif éventuel (note 15)	30
Pouvoirs et objectifs (note 1).....	6
Prêts et avances (note 11)	26
Redressement des soldes de l'exercice précédent (note 20)	40
Revenus reportés (note 6).....	19
Sommaire des principales conventions comptables (note 2)	11
Stocks (note 13)	27
Transferts à d'autres ministères (note 18)	34